

---

HELSINKI – Réunion du groupe de travail du GAC sur la protection des noms géographiques

Lundi 27 juin 2016 – 08h15 à 09h15 EEST

ICANN56 | Helsinki, Finlande

OLGA CAVALLI :

Bonjour à tous. Nous allons commencer notre séance dans une minute. Messieurs dames, je vous prie de bien vouloir prendre place. Bonjour à tous. Je m'appelle Olga Cavalli, je suis représentante de l'Argentine au sein du GAC et Vice-Présidente du GAC et je suis chargée de coordonner le groupe de travail du GAC; un groupe sur la protection des noms géographiques et nouveaux gTLDs, c'est ce dont nous allons parler ce matin dans cette salle, et l'autre groupe c'est la participation du GAC au NomCom, une présentation qui sera faite jeudi. Bonjour aux interprètes qui sont derrière, j'espère ne pas parler trop vite, si je parle trop vite, s'il vous plait faites-moi signe. Vous allez devoir être un peu patient avec moi, parce que je n'ai pas dormis, j'ai regardé Game of Thrones et puis j'ai regardé le match, le Chili a gagné, l'Argentine a perdu, félicitations au Chili et à nos amis de l'autre côté de (inaudible).

Je suis un petit peu triste et un petit peu endormi que je vous prie d'être patient avec moi. Je crois qu'il y aura aussi le prix Ethos multipartite. Donc voilà, beaucoup de choses ce matin.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Tout d'abord, je vais vous présenter un document qui contient tout ce que nous avons fait depuis le mois de mars, avant le mois de mars au Maroc, nous nous sommes focalisés sur la transition des fonctions de l'IANA, nous avons publié des documents sur l'intérêt public, nous nous sommes focalisés sur ce document, mais nous n'avons beaucoup de téléconférences. Nous avons repris une téléconférence à partir de la conférence de Marrakech, je vais donc vous raconter de quoi nous avons parlé. À 9h15, nous allons donc faire un résumé de ce dont on va parler aujourd'hui, mais en séance plénière du GAC. Si vous avez des questions pendant ma présentation, posez-les s'il vous plait. Un petit peu de contexte pour ceux qui sont nouveaux dans ce groupe, qui ne connaissent le travail de ce groupe, dans le communiqué du GAC Durban en juillet 2013, il avait été dit que l'ICANN allait travailler donc avec le GAC, pour éviter des conflits qu'on a rencontrés pendant la première série de gTLD notamment en ce qui concerne l'utilisation de certains noms de domaine et de territoire géographique.

Nous avons commencé notre travail dans la réunion de Buenos Aires en 2013, et nous avons produit certains documents, un document qui a été présenté avant la réunion de Singapour et qui a été publié pour consultation publique, quelque chose qui n'avait jamais été fait auparavant au sein du GAC. Nous avons donc publié une version préliminaire de ce document pour

---

consultation publique, nous avons reçu beaucoup de commentaires, nous avons ensuite présenté un résumé de ces commentaires dans la réunion de Singapour en 2014. Après cette présentation, nous avons lu les transcriptions, et nous avons décidé de nous focaliser sur certains points sur lequel les commentaires mettait l'accent; à savoir l'intérêt public dans le contexte de l'ICANN et dans le contexte de l'utilisation de ces noms géographiques dans les gTLDs. Voilà un petit peu ce dont je vais parler ce matin. Nous avons également élaboré notre premier plan de travail, car le groupe n'était pas formellement établi jusqu'à ce moment là, et nous avons élaboré également un ensemble de meilleures pratiques, nous les avons examinés avant, mais je vais en parler cette fois-ci, parce que nous avons donc reçu des commentaires par rapport à ces mises en pratique.

Ensuite nous avons reçu des commentaires de certains pays par rapport à l'utilisation de noms régionaux et par rapport à d'autres concepts. Vous voyez que nous avons beaucoup de choses à voir. Très rapidement, quels sont les objectifs de ce groupe de travail ? Essayer d'avoir moins de conflits et plus d'histoire à succès pour la nouvelle série de gTLDs, éviter donc l'utilisation abusive de noms de territoire et de pays, avoir moins de conflits et si nous pouvons donner des informations de contexte à la GNSO pour l'élaboration des différents documents

---

qui sont donc produits dans l'environnement de l'ICANN. C'est un groupe de travail du GAC, ce n'est pas un groupe de travail intercommunautaire. Cependant nous avons ouvert ce document à commentaires publics pour la première fois dans l'histoire du GAC.

Je vais vous présenter le plan de travail que nous avons mis à jour. Il a été partagé par nos collègues du GAC, donc si nos collègues du GAC, peuvent nous faire part de leurs commentaires ça serait très intéressant de les entendre pendant la séance plénière du GAC. Des commentaires sur les meilleures pratiques, nous en avons reçu sur l'utilisation des noms de domaines géographiques, nous avons examiné aussi les documents concernant la notion d'intérêt public et l'idée c'est de présenter un document sur l'intérêt public pour l'ICANN. C'est un document où on examine les notions d'intérêt public dans différents documents qui sont pertinents pour l'ICANN.

Ensuite je vais parler des réactions des documents de (inaudible) qui a été proposé par le CWG, ce document qui sera présenté par le (inaudible) demain aborde la question des noms géographiques. Ensuite je vais vous parler un petit peu d'une demande que nous avons reçue à Marrakech pour inclure des experts dans notre liste de diffusion de notre groupe de travail. Ce qui me connaisse savent que je suis très ouverte, et que je

---

suis pour l'ouverture, mais nous avons certaines règles au sein du GAC qui doivent être respectées.

Je vais vous en parler tout à l'heure si nous avons le temps, et si vous avez des commentaires vous pourrez les faire plus tard. Julia, vous pouvez afficher le plan de travail ? Très bien. Le plan de travail a été mis à jour depuis sa création en 2014, nous avons reçu des commentaires publics en 2014, et à partir de ces commentaires, nous avons créé un groupe de meilleures pratiques. Nous avons décidé de passer en revue le concept d'intérêt public, voilà le premier point qui a été plus ou moins développé. Point numéro 2 concerne les idées, les réflexions, les commentaires que certains pays nous ont fait parvenir par rapport à cette question. L'idée est de les incorporer dans les différents processus d'élaboration de politique de l'ICANN, nous ne l'avons pas fait en tant que GAC, mais une partie des documents que nous avons développés ont été établis sous forme de commentaires de contributions des différents pays de l'Amérique latine au différent processus en place. Voilà le point numéro 2. Est-ce que nous pouvons faire défiler le document s'il vous plait ? Très bien.

Ce document est destiné au GAC. Nous pouvons passer au point numéro 3 ? Très bien. Ici vous trouvez le lien aux contributions que certains pays de l'Amérique latine ont fait pour répondre (inaudible) appel au commentaire des différents processus

---

d'élaboration de politique concernant les gTLDs. Ensuite, nous avons donc passé en revue les transcriptions de la réunion de Singapour, plusieurs membres de la communauté, plusieurs délégués nous ont demandé à réfléchir à l'utilisation du concept d'intérêt public et de biens publics. C'est ce que nous avons fait.

Aujourd'hui nous avons certaines suggestions qui ont été reçues, ce point a été plus ou moins développé. Nous avons une solution pour analyser la situation de certains territoires annexés ou noms de territoires annexés. C'est une proposition de l'Ukraine et de la Géorgie, nous en avons parlé, mais les discussions sont en cours. Le point numéro 5, nous aimerions collecter des expériences pour tirer des enseignements des autres séries, nous ne l'avons pas encore fait, nous avons reçu des informations, mais nous ne les avons pas encore collectés de manière formelle. Ensuite le point numéro 6, les meilleures pratiques qui peuvent toujours être améliorés.

Ensuite, numéro 7, nous avons à plusieurs reprises, évoqué l'idée de dresser une liste géographique. Nous avons conclu qu'il s'agissait d'une tâche assez difficile. Pendant la réunion de Dublin, nous avons eu une réunion avec les gens de l'UNESCO et de l'ISO et c'était donc une idée de notre collègue Giacomo Mazzone de l'Union européenne, et c'est peut-être une piste à explorer à l'avenir et c'est un point à explorer encore. Ensuite, le

---

reste des points concernent les aspects opérationnels de notre travail.

Passons maintenant à la présentation PowerPoint, Julia s'il vous plait. Est-ce qu'il y a des commentaires jusqu'à maintenant ?

Kavouss.

IRAN :

Merci beaucoup. Bonjour à tous. J'ai quelques commentaires. Le premier commentaire, essayons de faire en sorte que les réunions du GAC ne soient pas politiques. Discuter par rapport à certains termes liés à des territoires, cela est une question extrêmement complexe, cela nous prend beaucoup de temps et nous allons avoir des difficultés pour faire des commentaires puisque les points de vue peuvent être très différents. Je suggère que l'on essaie dans la mesure du possible d'éviter toute orientation politique au niveau de ce document.

J'ai une question: que veut-on dire par nos régionaux ? Nous n'avons pas de noms régionaux, parlons-nous de région1, région 2 ou région 3 ou Amérique latine, etc. ? Non, nous parlons de noms géographiques et non pas de noms régionaux, je pense qu'il faut réfléchir à cela, et ensuite, j'ai participé activement au cours des derniers 18 mois au travail du CCWG et je pense qu'il vaut mieux ne pas parler de l'intérêt public. Vous pouvez faire

---

référence à cela entre guillemets, mais essayer d'établir ce que c'est que l'intérêt public, n'a donné aucun fruit. L'intérêt public est évoqué dans les actes constitutifs de l'ICANN, cela va figurer dans les nouveaux statuts de l'ICANN, mais je pense qu'il ne faut pas aller au-delà, ne pas tomber dans le piège de l'intérêt public. Parce que les points de vue par rapport à ce que c'est l'intérêt public est très différent, essayons de simplifier les discussions, car il s'agit d'un sujet très délicat, je me souviens que cette question avait été évoquée pendant la réunion de Durban, et on a vu à quel point c'était une question sensible. Donc, je suggère que l'on se concentre sur les sujets que nous pouvons faire.

OLGA CAVALLI :

Merci Kavouss. Y a-t-il des réactions par rapport à cela ? Michel, Mzia pardonne.

MZIA:

Merci Olga. Je voulais faire un commentaire très court. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une question politique. Nous considérons que cela est pertinent. Ce terme, dans le cas de nos pays, des pays qui autoproclamé, est tout à fait clair. Nous devons éviter bien sûr les problèmes politiques et c'est pour cela que l'Ukraine et moi nous avons proposé de définir ce terme.



---

OLGA CAVALLI :

Merci. Y a-t-il d'autres commentaires ? D'autres réactions ? Très bien. Merci, Kavouss de vos commentaires. Je vais être en désaccord avec vous par rapport aux noms régionaux, il y a des régions qui possèdent des noms et qui peuvent comporter plusieurs pays, je pense que cela vaut la peine d'explorer cette piste-là. Nous avons des opinions différentes par rapport à cela. En ce qui concerne l'examen du concept d'intérêt public, cela a été demandé pendant la réunion de Singapour, ça a été demandé spécialement par le collègue des États Unis, je sais que c'est une tâche difficile, mais nous devons essayer au moins d'évoquer les différentes perspectives d'utilisation de ce terme intérêt public, et c'est l'objectif d'ailleurs de ce document. Et le travail que nous avons fait, que nous avons partagé avec les collègues du GAC. Y a-t-il d'autres commentaires ? Milagros.

PÉROU :

Je suis d'accord avec Olga en ce qui concerne les noms de régions Kavouss, car par exemple en Amérique du Sud, la région amazonienne est une référence géographique, mais aussi une région; la région des Andes est aussi une référence géographique et en ce qui concerne la question de l'intérêt public, pendant la réunion de Marrakech en ce qui concerne l'intérêt public. Un juriste de l'ICANN m'a dit que l'intérêt public pour l'ICANN était défini comme le terme qui était défini dans les lois californiennes. Donc le terme d'intérêt public utilisait la

---

notion d'intérêt public utilisée par l'organisation était extraite de la loi californienne. Nous ne pouvons donc pas éviter l'utilisation de ce concept. Cela est défini dans la loi californienne. Merci.

OLGA CAVALLI :

Merci Milagros. J'ai un commentaire d'Alexandre de l'Ukraine qui participe à distance, je vais vous la lire. En ce qui concerne les (inaudible) du GAC, ils peuvent apporter de nouvelles idées, mais nous défendons le fait de ne pas changer le terme actuel. Nous ne sommes pas arrivés à ce point là. Il y a une discussion par rapport au gouvernement pertinent et les gouvernements acceptés à l'internationale. Alexandre fait un commentaire par rapport à ce sujet. Apporter de nouvelles idées c'est bien, mais nous ne pouvons pas changer le terme actuel autrement, il faut apporter une nouvelle définition. Je comprends, j'ai des inquiétudes par rapport à garder le terme tel qu'il existe aujourd'hui parce qu'on ne va pas trouver à consensus par rapport à cela. On demande donc à recevoir davantage d'idée par rapport à cette question des gouvernements internationalement reconnus et je pense que ça s'arrête là. Je vais proposer de travailler un peu plus en profondeur par rapport à cela avec des experts.

---

Merci, cela rejoint un petit peu ce que je pense, mais nous allons en parler tout à l'heure. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? J'aimerais vous rappeler que l'ICANN a un espace ouvert pour réfléchir à la définition de l'intérêt public. Il y a eu une séance à Marrakech, malheureusement, je n'ai pas pu y assister parce qu'elle était en conflit avec d'autres séances comme nous avons au sein du GAC, mais je pense que c'est une bonne idée que de parler de cette notion, de l'examiner à partir de nos différents points de vue, voir pourquoi elle existe et comment elle existe dans différents environnements. Y a-t-il d'autres commentaires ? Très bien. Passons au PowerPoint. Julia, on passe à la diapo suivante s'il vous plaît. Bien. Donc voilà les meilleures pratiques que nous avons élaborées à la suite d'une période de consultation de Singapour.

Nous avons analysé les contributions, je ne vais pas tout lire parce qu'on les a déjà toutes présentées, j'ai reçu par contre des commentaires de certains membres du groupe, disant que dans l'idéal ces meilleures pratiques devraient respecter les intérêts des participants et des candidats d'ailleurs d'avantages de certitudes juridiques, ce qui nous intéresse tous et pour établir un environnement clair qui respecte les intérêts des gouvernements et des autorités publiques et communautés ce qui aura un plus grand impact dans la prochaine série de nouveau gTLD. Je ne vais pas tout lire, comme je l'ai dit, mais

---

vous avez ici les meilleures pratiques que nous avons élaborées. En terme général, on voudrait avoir un contact précoce entre les candidats et les autorités ou les gouvernements ou les membres de la communauté pertinente. Je ne sais pas qui sera l'entité chargée de recevoir ce contact, ce qu'il faut surtout c'est que ça ne soit pas une surprise que de voir que le nom est utilisé dans un nouveau gTLD et de cette manière on pourra s'empêcher d'avoir des conflits par la suite.

Voici donc la première version qui était établie dans le guide de candidature, je pense que pour la première série, il y a eu certains problèmes et qu'on devrait peut-être travailler sur l'amélioration de cette procédure. Pour la deuxième série, afin que ça ne soit non pas une obligation, mais pour que le candidat soit plus (inaudible) à entrer en contact avec la région, la communauté pertinente qui a une certaine souveraineté sur le nom. Mon idée était que vous révisiez cette diapo et je voudrais à ce point là, savoir si vous avez des commentaires là-dessus ? J'ai déjà présenté cela auparavant, donc on ne devrait pas tarder à passer à la diapo suivante. Non, en l'absence de commentaire Julia on passe à la diapo suivante.

Bien, voici une proposition que je fais qui est de réviser l'utilisation des noms des territoires occupés ou annexés et réviser également les termes de gouvernements reconnus à l'international ou gouvernement pertinent. Il s'agit là d'un débat

---

qu'on a tenu à travers certaines de nos téléconférences et j'apprécierais vos commentaires là-dessus. Je pense qu'Oleksandr a fait une très bonne préposition là-dessus qui était d'avoir le conseil juridique de l'ICANN et la possibilité de recevoir le conseil juridique des Nations Unies ou des experts en loi internationales, je regarde Milagros qui est expert en droit international. Je ne le suis pas moi-même, j'essaie simplement de faciliter le travail, mais je dirais que dans certains documents on a trouvé un terme et dans d'autres discussions, il y a des membres du groupe de travail qui ont signalé que les termes corrects étaient les gouvernements reconnus au niveau international. Je pense qu'on devrait trouver d'avantages d'avis à ce sujet. Jorge.

SUISSE :

Merci Olga. Je m'excuse d'être arrivé en retard. Bien que je ne sois pas expert en la matière, il me semble que ce qu'on discute ici est ce que l'ICANN comprendrait à travers ce concept indépendamment du nom qu'on lui donne au moment de le mettre en oeuvre surtout ou au moment de considérer des candidatures. Donc, il faut qu'on tienne compte du fait que l'ICANN est contrainte par la loi internationale en conformité avec les statuts constitutifs et les articles constitutifs donc on a peut-être déjà un rapport dans ces documents et ce n'est peut-

---

être pas la peine de reprendre ce travail, de recommencer à zéro.

OLGA CAVALLI: Kavouss.

IRAN :

Merci Olga. Je devrais peut-être expliqué que je n'ai pas mal compris et je n'ai aucune objection contre les noms qui sont associés avec différents pays et surtout avec une région particulière. Je voulais essayer d'éviter d'avoir des problèmes politiques, des conflits politiques. Cela est très important pour moi. Le GAC ne doit pas devenir un conseil de sécurité des Nations Unies. On est un groupe indépendant des Nations Unies. Deuxièmement, je ne suis pas d'accord avec Jorge dans le sens qu'il me semble que l'équipe juridique de l'ICANN ne devrait pas intervenir dans le droit souverain des pays, qui discute de cette approche, de si elle correcte ou pas. Cela appartient aux différents pays et c'est la souveraineté des pays. On ne devrait avoir une entité juridique indépendante ou individuelle qui le dernier mot, qu'elle puisse décider.

Il faut qu'on ait une discussion entre nous, qu'on fasse référence au document pertinent. Il y a des entités internationales qui sont peut-être reconnues, mais il ne s'agit pas de conseil juridique, il

---

ne peut pas être conseiller juridique à des gouvernements souverains. Je pense qu'on ne peut pas faire ressort à ce type d'entité et de le prendre comme conseil qui nous permette de décider. Les personnes et les pays ont différents intérêts, mais les intérêts des personnes individuelles ne doivent pas interférer avec la souveraineté internationale des pays. Donc, dans la mesure du possible il faudrait que l'on évite de suivre les conseils de ces experts indépendants. Merci.

OLGA CAVALLI :

Merci Kavouss. J'ai une question pour Chris (inaudible) ici. Au moment d'analyser différents documents dans lesquels on utilise le terme gouvernements concerné et il y a eu différents membres du groupe de travail qui ont suggéré que l'on parle de gouvernements reconnus à l'international, que de parler de gouvernement concerné. À mon avis cela ne présente aucune interférence avec les droits souverains des pays, on ne parle que de la différence dans les termes des différentes manières de les définir, c'est ça ma question.

IRAN :

Non, je ne parle pas de ce point-là, moi je parle du conseil juridique de l'ICANN qui va faire des contributions et donner des avis à notre groupe, c'est ça ma question. Je suis d'accord avec le terme gouvernement reconnu international, etc., c'est le

---

travail du groupe, c'est le travail de définition, moi ce dont je parle, c'est la question spécifique de demander des conseils au conseil juridique de l'ICANN.

OLGA CAVALLI:

Merci Kavouss. J'ai une liste d'intervenant, j'ai Yuliya par la suite, je pense que c'était vous et Milagros, ah Miguel, je ne voyais pas Miguel, pardon et Milagros. On commence par Yuliya.

RUSSIE :

Bonjour à tous. Je suis d'accord avec Kavouss dans le sens qu'il ne faudrait que notre discussion entre dans le domaine de la politique. Notre travail est très important et nous devons bien sûr travailler sur les noms géographiques qui sont pertinents pour les différents territoires et nous sommes reconnus en tant que membre du GAC qui représente chacun son territoire.

En matière de droit international je dirais que nous n'avons pas une mission, nous n'avons pas la compétence pour le faire, donc on entre ici dans le domaine des Nations Unies et on ne peut pas discuter de ce qui est pertinent et de ce qui ne l'est pas parce qu'on n'a pas la faculté de le faire, en ce moment on n'a pas suffisamment de pouvoir. Quant à moi, il faudrait que je demande au Ministère des Affaires étrangères de mon pays s'il est correct d'utiliser les termes de l'ONU ou pas. Donc je n'ai pas



---

le pouvoir de décider maintenant si c'est correct ou pas, si c'est acceptable ou pas.

Je n'ai pas une mission assignée dans ce sens, donc ce n'est pas à moi de décider s'il est pertinent d'utiliser un terme ou l'autre. Au moment de discuter des noms des territoires géographiques, par exemple le nom "C" il y a différents pays qui ont accès à ce nom et qui avait un accès à ce nom auparavant. Donc ce qui est pertinent et la liste de région est reconnue à l'internationale et il faudrait que l'on trouve la manière de s'en sortir, c'est vraiment une question très délicate et il faudrait que l'on soit prudent avec ces questions politiques, il faudrait qu'on évite de rentrer dans ce type de discussion parce qu'on est dans le domaine des territoires techniques, on est ici dans un domaine technique, on pense à internet, on ne cherche pas à résoudre les problèmes politiques et les termes de l'ONU, merci.

OLGA CAVALLI :

Merci Julia, j'ai une liste d'intervenant et la personne suivant et Miguel, allez-y.

MEXIQUE :

Merci, Madame la Présidente, et bonjour à tous. Je suis d'accord avec les personnes qui ont parlé avant moi dans le sens qu'il faut que l'on évite de rentrer dans des discussions politiques.

---

Lorsque le groupe de travail a commencé à discuter de cette question, j'ai demandé au Ministère des Affaires étrangères de mon pays ce qu'ils en pensaient, et ils m'ont dit que pour mon pays, il n'est pas acceptable d'utiliser le terme gouvernement reconnu parce que la reconnaissance d'un gouvernement et une question politique et donc il faut qu'on essaie d'éviter d'utiliser ce terme. Je suis d'accord que concerné n'est peut-être pas le bon terme, ce n'est pas parfait, on peut essayer de trouver mieux, mais gouvernement reconnu à l'international n'est pas un terme acceptable pour mon pays.

OLGA CAVALLI:

Merci, Miguel, j'ai maintenant Milagros.

PÉROU :

Je suis d'accord avec Kavouss, avec Julia en ce qui concerne la nécessité de ne pas entrer dans des discussions politiques étant donné qu'il me semble qu'on n'est pas au bon endroit pour le faire. J'ajouterais à cela que gouvernement reconnu à l'international n'est pas un bon terme, ce n'est pas correct, car que je sache il existe deux pratiques au monde pour reconnaître les gouvernements. Donc je répète si l'on adoptait ce terme, il faudrait que l'on considère des idées politiques pour pouvoir atteindre les pratiques de reconnaissance de gouvernement.

---

Et vous voyez, gouvernement concerné n'est pas correct non plus, car le mot concerné est utilisé à plusieurs reprises dans les articles d'incorporation et les statuts constitutifs, on ne sait pas ce qui définit ce qui est pertinent ou pas, qui est concerné et qui ne l'est pas. Un gouvernement est un gouvernement, ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est un gouvernement et c'est tout donc le mot pertinent ou concerné ne devrait pas être utilisé ici.

Je dirais gouvernement, tout simplement, et je remettrais à plus tard les considérations de chaque cas. Faudrait qu'on analyse les situations au cas par cas parce qu'ici, on pense à des cas hypothétiques qui sont vraiment très peu nombreux; dans la pratique, combien de cas pourrait-on présenter en matière de gouvernement qui n'est pas reconnu, de régions géographiques qui ne sont pas reconnues ? Combien il y en a-t-il au monde ? Il y en a très peu et ces cas pourraient ne jamais être présentés à l'ICANN. Je dirais donc tout simplement gouvernement et j'attendrais plus tard pour considérer chaque situation au cas par cas si besoin bien sûr. Merci.

OLGA CAVALLI:

Merci Milagros. J'ai une longue liste, j'ai Olof, Mzia. Mzia et Olof. L'Indonésie et qui d'autre ? Je ne sais pas quel est votre nom, je m'excuse, d'accord Finn, d'accord donc on commence par Mzia.

---

MZIA :

Merci. Je ne comprends pas pourquoi certains membres du GAC pensent que notre demande de redéfinir le terme de gouvernement concerné est une question politique. Ce n'est pas le cas bien sûr, l'ICANN n'est pas une organisation politique et elle ne devrait pas intervenir avec la souveraineté des pays, l'ICANN est une organisation qui crée des noms de domaines, qui les octroient. Si l'ICANN ne peut pas attribuer le nom d'un pays autoproclamé ou de territoire en conflit, on ne voit pas comment il pourrait le faire lorsqu'un terme n'est pas correctement défini. Donc, on cherche à éviter ce genre de problème et à préciser qui est concerné et qui ne l'est pas.

C'est vrai que le terme connu à l'international n'est peut-être pas correct et je suis d'accord avec Oleksandr et Miguel sur le fait qu'il faut que l'on travaille sur la définition de ce terme, on devrait consulter les experts juridiques de l'ICANN et de l'ONU, mais, il faudrait que l'on définisse nous-mêmes clairement ce terme, il faut que l'on définisse nous-mêmes clairement qui est concerné. On pourrait peut-être garder ce terme dans le guide de candidature, mais je ne suis pas d'accord qu'il que l'on parle tout simplement de gouvernement, car je pense que c'est encore moins correct de parler de gouvernements concernés. Cependant, je répète il ne s'agit pas là de question politique, c'est plutôt une question d'éviter des discussions politiques. Je suis d'accord avec Oleksandr et Miguel comme je l'ai dit, je suis

---

d'accord qu'il faut que l'on travaille sur la redéfinition de ce terme pour éviter d'avoir des quiproquos plus tard.

OLGA CAVALLI: Merci, Mzia, maintenant Olof.

OLOF NORDLING : Merci, je suis Olof Nordling, personnel de l'ICANN. Je ne parle pas en mon propre nom, mais comme représentant d'Oleksandr Tsaruk de l'Ukraine. D'abord pour les régions, il faut que l'on travaille sur différentes listes de l'ISO par exemple ISO 3166-2 en tant que liste de base concernant la protection des noms géographiques. Deuxième commentaire d'Oleksandr quelques minutes plus tard, est le fait que l'on fasse de politique avec un grand "P", la définition avec un grand "D", la supervision avec un grand "S", c'est tout.

OLGA CAVALLI: Merci Olof. Je vais fermer la liste d'intervenant sinon on n'aura pas le temps de conclure notre discussion, l'Indonésie.

INDONÉSIE : Merci Olga. J'essaie de trouver les mots pour le dire, mais je n'arrive pas, peut-être qu'Olaf pourra m'aider à l'ICANN, l'organisation ISO est un autre membre observateur, mais que je

---

sache, dans l'appel à commentaire lancé par l'IETF, personne n'a fait de commentaire concernant le groupe ISO, d'une part cela. Donc nous discutons de la possibilité d'appliquer l'ISO au sein de ce groupe de l'ICANN pour que l'ISO puisse nous expliquer l'importance d'une ID pour l'Indonésie ou du nom de domaine pour la Malaisie ou ce qui est important pour ces pays, ils ne savent peut-être pas à quel point ils sont importants, mais il pourrait essayer de nous l'expliquer.

Deuxièmement, je pense qu'il est le moment d'essayer de discuter avec l'ISO en même temps sur les changements en matière de noms géographiques ou en matière de politique étant donné que les noms sont des fois adoptés ou organisés au sein des groupes de numéros de l'ICANN par exemple dans le cadre du DNS de l'ICANN. Donc si vous voyez quel est le processus de l'ISO, ça va prendre un petit moment que de devoir faire les modifications nécessaires de créer un comité technique et puis, il faut que l'on passe par les différentes réunions A, B, C, et ça va prendre un bon moment, car tout le monde doit participer à cet appel à commentaires. Il est important d'avoir l'avis de tout le monde et il faut par la suite que l'IANA l'adopte et que le protocole soit créé pour refléter cela, mais ce n'est pas le cas de l'ISO. En Indonésie avec notre norme qu'on a adoptée au sein de notre agence nationale, on adopte l'IEC de l'ISO et on adopte également les procédures de la Commission Électrique

---

Internationale, mais ce n'est pas évident de faire cela pour tous les pays, merci.

OLGA CAVALLI:

Merci, je vais reprendre la liste d'intervenant, mais avant de le faire, je voudrais que vous sachiez que nous sommes rentrés en contact avec des représentants de l'ISO à Dublin, ils nous ont expliqué que le processus prend du temps comme vous dites, mais nous le considérons bien sûr comme option. La liste d'intervenant continue maintenant avec vous et le Danemark, allez-y. Je ne sais pas votre s'il vous plait pourriez-vous me le dire ?

NIGERIA :

Je m'appelle Sonigitu Ekpe, je viens du Nigéria. Nous sommes tous conscients qu'aujourd'hui, l'internet pourrait nous amener à une gouvernance mondiale, c'est une issue politique, donc le temps est venu de commencer un dialogue pour essayer de voir comment nous pouvons envisager la dimension politique de l'internet, car si nous ne parlons pas de la gouvernance d'internet, qui est déjà politique à certains niveaux, et bien l'ICANN ne pourra pas agir de manière pertinente au niveau des gouvernements. Nous avons donc des gouvernements pertinents ou concernés, mais il y a aussi des gouvernements locaux, nous avons des gouvernements sous-nationaux et ces

---

gouvernements ont plusieurs intérêts dans chaque système, merci.

OLGA CAVALLI: Finn.

DANEMARK : Je voulais tout simplement dire que quand Yuliya a parlé, la transcription a indiqué qu'il s'agissait du Danemark. Je voulais tout simplement corriger cela et indiquer que Julia représente la Russie.

OLGA CAVALLI : Merci; c'est Yuliya de la Russie et non pas du Danemark et d'ailleurs, félicitations pour son bébé, je sais qu'elle est à la maison avec un très beau bébé. Félicitations. Merci Finn de vos clarifications. Je ne vois pas d'autres demandes de paroles. Kavouss.

IRAN : Une question à vous et à nos collègues. Imaginez que dans une certaine région du monde, une île est appelée X par un pays A, la même île est appelée Y par un pays B. alors, quel est le rôle de ces deux pays, parce que ces îles sont très lointaines, quel est notre rôle par rapport à cela ? Si une île est appelée de deux



---

manières différentes par deux pays différents, part de pays, grands pays. Quel est votre rôle à ce moment-là ? On dit que c'est le pays A qui a raison ou le pays B ? Est-ce que nous avons le droit de dire cela ?

OLGA CAVALLI :

Nous avons certains exemples par rapport à cela. Il y a des résolutions de l'ONU dans ce type de cas. Mais ce n'est pas la question dont nous débattons dans ce groupe de travail. La discussion que nous avons eue est très intéressante, je ne sais pas si nous sommes arrivés à un accord, mais en tout cas nous avons pu échanger nos réflexions (inaudible), nos points de vue par rapport à ce que c'est qu'un gouvernement pertinent ou concerné, un gouvernement international reconnu. Essayons de continuer notre travail au sein de notre groupe de travail, je vais résumer les commentaires d'un document du groupe de travail, je vais travailler sur mes notes et avec les transcriptions et nous allons donc revenir vers vous, nous allons donc organiser peut-être une téléconférence au mois de juillet pour voir comment nous allons faire avancer notre travail.

Pouvons-nous passer à la diapo suivante ? Je ne sais pas si j'aurais le temps, mais je voulais vous montrer de manière très brève les contenus d'un document que nous avons préparé dans le groupe de travail. Ce document a déjà été distribué, et si le

---

GAC est d'accord, ce document pourrait être envoyé au groupe de l'ICANN qui travaille sur l'intérêt public. C'est au GAC de décider.

Pour moi, qui aie rédigé la première version de document, c'est une source d'information intéressante, nous l'avons utilisée en tant que source d'information pour le plan stratégique, pour les années fiscales 2016 et 2020 et notre source ont été la réunion de haut niveau de la (inaudible) sur l'intérêt public. Nous avons donc utilisé ces documents que vous voyez affichés à l'écran pour réunir, collecter des définitions et des concepts sur l'intérêt public et cela peut être intéressant pour le groupe de travail, cela a été pas mal intéressant pour le groupe de travail. Une précision, les documents sur l'ICANN, sur la mission de l'ICANN ont été utilisés avant les changements qu'ils ont subis, c'est-à-dire les documents à l'état où ils se trouvaient avant les modifications qui ont été introduites dans les nouveaux statuts.

L'ICANN définit l'intérêt mondial au niveau d'internet, comme étant le fait de s'assurer que l'internet continue d'être stable, (inaudible), accessible à tous, afin de pouvoir arriver à cela. Internet doit renforcer la confiance dans l'internet et l'écosystème de gouvernance de l'internet. Cette mission est au cœur de la responsabilité publique de l'ICANN, mais il faut définir des domaines d'interventions concernant cette responsabilité de l'ICANN pour servir l'intérêt public mondial.

---

Donc l'intérêt public doit être examiné dans le cadre d'un certain contexte. Voilà donc la première référence que nous avons trouvée par rapport à l'intérêt public. Bien sûr le document est assez long, ce que je vous présente n'est qu'un résumé. La référence de l'intérêt public dans la vision de l'ICANN, cela est évoqué dans la fonction de l'ICANN, de coordinations donc des identificateurs uniques de l'internet. L'ICANN dans ce cas-là doit renforcer la confiance pour essayer de faciliter son rôle de coordination des identificateurs uniques. Dans ce (unique), nous voyons l'intérêt public qui est très lié à la notion de renforcement de la confiance.

Nous voyons donc que cette mission s'élargit pour tenir compte de la confiance dans le système internet. En ce qui concerne les objectifs stratégiques, je vais passer au dernier objectif, développer, mettre en oeuvre un cadre sur l'intérêt public mondial lié à la mission de l'ICANN. Il y a une référence spécifique par rapport à la coordination du développement de politique de manière raisonnable et appropriée. Vous voyez donc que ce développement de politique lié aux fonctions techniques doit être raisonnable et approprié. Diapo suivante s'il vous plait.

Des objectifs stratégiques, évolution du marché des noms de domaines ne doit pas créer des conflits dans les programmes des acteurs clés susceptibles d'entraver l'évolution du marché

---

pour servir l'intérêt public, promouvoir de manière claire, établir les mécanismes pour améliorer la confiance. L'ICANN cherche à développer un cadre de responsabilité public pour promouvoir l'intérêt public mondial dans la coordination des identificateurs uniques de l'internet, conformément à la mission de l'ICANN, le cadre doit clarifier le rôle de l'ICANN les objectifs, les jalons, pour promouvoir l'intérêt public par le biais de renforcement des capacités et vous voyez donc, oh je vois qu'il y a beaucoup de monde qui rentre dans la salle, c'est bien.

Comme vous le voyez, ce que nous avons trouvé, que nous avons analysé les différentes références à l'intérêt public dans les documents de l'ICANN, c'est qu'il s'agit d'une notion plus large que la seule notion de mission de l'ICANN et parfois nous avons trouvé que cette notion est en ligne avec ce que nous essayons de voir dans notre groupe de travail, à savoir essayer de faire en sorte que l'environnement des politiques internet soit plus prévisible dans d'autres endroits où l'on parle des objectifs stratégiques de l'ICANN, j'ai 4 minutes seulement ? Ce n'est pas 9h30 ? D'accord, 2 minutes alors. Je ne vais pas passer en revue les objectifs stratégiques cela se trouve dans les documents sur les diapos. Ce que nous avons trouvé en analysant cela c'est que le terme intérêt public est beaucoup plus vaste que ce que nous pouvions envisager au départ de notre travail. Est c'est ce qui est intéressant.

---

Pouvons-nous passer aux diapos suivantes ? Comme je vous l'ai dis, merci, Olof. Comme vous le voyez, ces références à l'intérêt public vont au-delà de la seule mission de l'internet. Cela va au-delà donc, et il est important pour notre groupe de travail de constater cela et c'est pourquoi nous avons préparé ce document. Le document se trouve parmi les documents que vous avez reçus pour examen, j'attends donc les commentaires de nos collègues par rapport au fait de pouvoir envoyer ce document au groupe de l'ICANN qui est chargé d'étudier l'intérêt public. Si vous pensez que cela n'est pas possible, il faut le dire.

D'autres sources que nous avons utilisées, la réunion de haut niveau qui a examiné les résultats du WSIS, j'ai participé à un atelier au cours du IGF à Pessoa au Brésil.

Diapo suivante, je pense que nous avons presque fini. J'aimerais souligner une contribution du Pérou qui a (inaudible) entre intérêts publics et bien commun, cela a été inclus dans notre document et diapo suivants, il est difficile de définir la notion d'intérêt public, mais nous essayons de faire comme nous essayons également de définir la notion de gouvernement concerné ou gouvernement reconnu à l'international.

Nous allons continuer à travailler par rapport à cette question au sein du groupe de travail. Diapo suivante Julia.

---

Nous allons donc continuer avec notre plan de travail, demain il y aura une présentation par rapport aux réactions au document préparé par le CWG sur les noms géographiques, une présentation préparée par Gema d'Espagne, qui a préparé ce document comme je vous le disais et à Marrakech on nous a demandé d'inclure des experts en dehors de l'ICANN dans notre liste de diffusion du groupe de travail. Nous en avons parlé au sein du GAC et nous croyons que la meilleure solution est d'inviter ces experts à nos réunions ou à certaines téléconférences, mais qui ne serait pas faisable d'ouvrir nos listes de diffusion à des experts qui seraient externes au GAC.

Voilà le dernier point, c'est la dernière diapo ? Très bien, c'est la dernière diapo.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**